

Résumé	Créer et affilier un club	Fiche 9 
---------------	---------------------------	--

Bravo, vous avez réussi à atteindre la dernière fiche. Cela semble bien compliqué de créer un club mais avec votre motivation, vous viendrez à bout de cette merveilleuse aventure.

Le tableau suivant résume toutes les tâches nécessaires à la création de club ainsi que toutes les structures et personnes ressources qui pourront vous aider.

A réaliser	Tâches	Ressources
Le projet de club	Réaliser le projet en regroupant tous les membres fondateurs Prendre des contacts préalables avec tous les partenaires potentiels : le maire, la DDJS, le comité départemental FFME Définir les fondements du club, un premier projet d'activités, un premier projet de budget	www.guidon.asso.fr Les sites des services du MJS tous consultables à partir du site suivant : www.jeunesse-sports.gouv.fr
La rédaction des statuts	Bien prévoir chaque article des statuts	Modèle de statuts conseillés
L'AG constitutive	Informers les habitants de la commune et éventuellement des communes environnantes Inviter toutes les personnes intéressées Inviter les partenaires Lors de l'AG, présenter le projet de club, le projet d'activités, le projet de budget Réaliser le vote des statuts Réaliser le vote du règlement intérieur Elire le comité Directeur Ouvrir les registres officiel et ordinaire du club	www.guidon.asso.fr Le comité départemental FFME
La déclaration de l'association	Réaliser ou compléter le document de déclaration d'une association Compléter le dossier de toutes les pièces demandées (statuts, enveloppe) Remplir l'imprimé d'insertion au journal officiel Envoyer le dossier complet à la préfecture (ou sous-préfecture) de votre département (ou au tribunal d'instance en Alsace Moselle ou à la préfecture de police à Paris)	Le service associations de la préfecture de votre département Site Internet de la préfecture de votre département
L'affiliation FFME	Compléter le dossier d'affiliation Ajouter les pièces demandées Faire une copie du dossier Envoyer : 1 exemplaire au siège FFME – 8-10 Quai de la Marne – 75019 PARIS 1 exemplaire à votre comité départemental	Votre comité départemental FFME Catherine Saget au siège national FFME : c.saget@ffme.fr ou tél 01 40 18 75 51 (tous les jours du mardi au vendredi)
L'agrément du MJS	Déclarer le club en tant qu'Etablissement d'activités physiques et sportives Compléter le dossier de demande d'agrément d'association « sports ». Envoyer votre dossier à la Direction départementale Jeunesse et sports de votre département	Les services de la direction départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Les sites officiels du ministère jeunesse et sports consultables à partir de www.jeunesse-sports.gouv.fr
Le fonctionnement	A découvrir et affiner au jour le jour Après quelques mois de démarrage, réaliser votre	www.guidon.asso.fr

Résumé	Créer et affilier un club	Fiche 9 
---------------	---------------------------	--

	<p>assemblée générale ordinaire, de façon à ce que tous les membres approuvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le bilan d'activités - Le bilan financier (des mois écoulés) - Le projet d'activités pour l'année à venir - Le projet de budget 	
--	---	--